



## DATES A RETENIR

**2<sup>ème</sup> café coop'** : 27 janvier 2025 à l'école de NEUVY-PAILLOUX (autour de l'empathie et des émotions)

## ACTION DU MOIS

### RALLYE MATHS

Envoi par mail aux écoles inscrites des épreuves entraînement : semaine du 13 janvier 2025

Envoi des épreuves définitives : semaine du 03 mars 2025

Date limite de retour des épreuves (à l'OCCE en version papier) : 02 avril 2025.

## SEJOURS, SORTIES : PRECAUTIONS

### Activités organisées par les coopératives scolaires

**Recommandations** : ne pas engager les fonds de la coopérative scolaire OCCE (acomptes ou paiements versés avec le compte bancaire ouvert par l'OCCE) pour la réservation de sorties, voyages, séjours et spectacles de compagnies artistiques sans vous assurer au préalable :

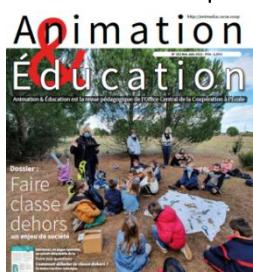
- **1. de leur faisabilité** : consultez les autorités académiques (conditions requises, autorisations formelles... pour les sorties, voyages, séjours) ou la collectivité locale (utilisation de locaux et espaces municipaux pour les manifestation hors temps scolaire, spectacles, etc.).

- **2. des engagements pris** : lire attentivement les conditions d'annulation et garanties de remboursement à soumettre à l'OCCE 36 avant signature ("contrat de réservation") quand c'est le compte bancaire OCCE de la coopérative qui est utilisé (engagement financier solidaire coopérative/OCCE).

>> La couverture juridique et assurantelle de l'OCCE (défense, recours en particulier, accident) intervient, dans des conditions précises, pour les écoles affiliées, pour les projets validés et autorisés par l'autorité compétente.

## ANIMATION & EDUCATION

Depuis quelques années, les enseignants sont de plus en plus nombreux à mettre en place une pratique régulière de classe dehors. Ils sortent avec leurs élèves, en milieu rural ou urbain, et investissent un espace de nature de proximité, que ce soit un jardin public, un terrain communal ou privé, un bout de forêt, voire la cour, le jardin de l'école. Il s'agit d'offrir un environnement plus riche et plus adapté aux besoins des élèves, de permettre un contact avec le vivant et d'offrir le temps nécessaire pour que les enfants, qui vivent aujourd'hui coupés de la nature, puissent nouer un lien avec leur environnement.



## LES INFOS DE JANVIER

## BON A SAVOIR

En 2025, les coopératives scolaires qui sont domiciliés à la banque postale verront les frais de gestion augmenter à nouveau (60€ / trimestre).

Si vous êtes intéressés pour effectuer un changement de banque, n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétaire comptable (Audrey VASSEUR) pour connaître la procédure.

## JEU COOP DU MOIS

### Le ballon coopératif

